



---

FONDS GABONAIS  
D'INVESTISSEMENTS  
STRATEGIQUES

---

## TERMES DE RÉFÉRENCES

Recrutement d'une société  
de gestion et d'intermediation  
**pour l'appui à la mobilisation de  
ressources - Green et Social Bonds**

---

*Libreville, le 01 novembre 2021*

# TABLE DES MATIÈRES

---

<b>I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION</b>	<b>3</b>
<b>II. DESCRIPTION DE LA PRESTATION</b>	<b>4</b>
Objet de la présente consultation	4
Les résultat et livrables attendus de la SGI recrutée	5
Lieu de la mission	5
Durée de la Mission	5
<b>III. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU SOUMISSIONNAIRE ET DES INTERVENANTS</b>	<b>6</b>
La société soumissionnaire	6
Le profil de l'équipe mission	6
Profil des intervenants	7
<b>IV. METHODOLOGIE</b>	<b>8</b>
<b>V. PREPARATION ET PRESENTATION DES CONDITIONS DE LA SOUMISSION</b>	<b>9</b>
Préparation de la soumission	9
Les conditions de la soumission	10
Validité des offres	10
Délai et lieu de dépôt des offres	10
<b>VI. MODALITES DE SELECTION</b>	<b>11</b>
Suivi et coordination	11
Sélection	11
<b>VII. CONFIDENTIALITE</b>	<b>12</b>

---

## I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISSION

Institué en 2012, le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS), gestionnaire exclusif du Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG) et des participations de l'Etat Gabonais (PEG), a pour mission d'investir pour la concrétisation d'une prospérité partagée au Gabon.

Le FGIS agit en fonds de développement dédié au financement de la mise en œuvre des priorités gouvernementales. Il implémente les objectifs qui lui sont assignés, mouvemente le Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG) dans la limite des dispositions de la loi, gère le patrimoine généré par son activité ainsi que les participations de l'Etat non expressément attribuées à une autre structure déléguée.

Son plan stratégique 2020-2025, en phase avec les orientations stratégiques du pays déclinées dans le Plan d'Accélération de la Transformation (PAT) ambitionne de positionner le FGIS comme le catalyseur d'une transformation de l'économie gabonaise. A l'intersection de l'action publique et de l'action privée, les investissements du FGIS visent donc un double objectif :

### - DE FORTES PERFORMANCES FINANCIÈRES

- ✔ Profitabilité et croissance individuelle de chaque participation ;
- ✔ Mobilisation des ressources et effet de levier ;
- ✔ Portefeuille optimal aligné à la stratégie d'investissement.

### - UN IMPACT SOCIAL CLAIR ET MESURABLE

- ✔ Investissements dans les infrastructures structurantes ;
- ✔ Création d'emplois durables avec un focus jeune/femme ;
- ✔ Amélioration des conditions de vie telle que mesurées dans les ODD.

A ce jour, le FGIS intervient principalement dans les secteurs des Infrastructures essentielles (Eau et Energie), dans les projets sociaux marchands (Santé et Education), dans l'accompagnement des PME et sur les sujets relatifs à l'environnement et au développement durable.

L'ambition affichée du FGIS est d'injecter dans l'économie Gabonaise entre 140 et 180 milliards de FCFA dans les 36 prochains mois à travers de projets structurants actuellement en développement. Il s'agit notamment de :

- ✔ Projets de barrage hydro-électriques ;
- ✔ Centres de traitement des eaux potables ;
- ✔ Restructuration et Mise en place d'infrastructures de santé ;
- ✔ Projets de valorisation (production et transformation) de plantes médicinales.

Pour ce faire, le FGIS sollicite les services d'une Société de Gestion et d'Intermédiation (SGI) pour l'appuyer dans sa stratégie de mobilisation de ressources financières vertes et sociales sur le marché régional.

## II. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

### OBJET DE LA PRÉSENTE CONSULTATION

Le FGIS est aujourd'hui dans une nouvelle dynamique de recherche de financement pour la mise en œuvre de ses projets structurants.

La présente consultation a pour objet de sélectionner une SGI qui appuiera le FGIS dans sa stratégie de mobilisation de ressources financières vertes et sociales sur le marché régional. Dans une logique de co-construction avec les équipes du FGIS, le consultant aura pour mission de :

#### - EVALUER LES BESOINS EN RESSOURCES ET LES INSTRUMENTS COMME LEVIER DE LA LEVÉE DE FONDS :

- ✔ Identifier, rassembler, combiner et structurer les apports de fonds nécessaires à la mise en œuvre des projets identifiés ;
- ✔ Mettre en place une stratégie qui devra répondre à trois questions essentielles à savoir (i) où trouver les ressources ? (ii) à quelles conditions ? (iii) comment les mobiliser ? ;
- ✔ Structurer les obligations à proposer aux investisseurs.

#### - PROCÉDER À LA MOBILISATION EFFECTIVE DES RESSOURCES AU 31 DÉCEMBRE 2021, AU PLUS TARD :

- ✔ Proposer l'instrument aux investisseurs et obtenir des souscriptions ;
- ✔ Finaliser les discussions avec les souscripteurs ;
- ✔ Faciliter la mise en place des ressources mobilisées dans les différents véhicules du FGIS de la manière la plus optimale qui soit.

#### ***Cette opération de levée de fonds « Green et Social Bonds » devrait permettre de :***

- Accroître le potentiel de mobilisation d'obligations financières « vertes » et « sociales » du FGIS ;
- Co-construire le projet de mobilisation de ressources avec le leadership du FGIS tout au long du processus ;
- Assurer une expertise technique globale couplée avec une relation régionale ainsi qu'une profonde compréhension des enjeux nationaux ;
- Combiner analyse et processus pour s'assurer d'une solution technique supérieure tout en favorisant une appropriation maximale du FGIS.

## LES RÉSULTAT ET LIVRABLES ATTENDUS DE LA SGI RECRUTÉE

Dans le cadre de l'exécution de sa mission, les résultats spécifiques attendus sont les suivants :

- Comprendre le fonctionnement du FGIS et de ses différentes structures ;
- Comprendre les projets et programmes d'investissement du FGIS, leur cadre juridique et leurs organes de gouvernance ainsi que l'objectif visé par chacun d'eux ;
- Proposer une stratégie de mobilisation des ressources alignée avec les objectifs du FGIS ;
- Informer régulièrement le FGIS sur les démarches entreprises dans le cadre de la mobilisation des ressources ;
- Mobiliser effectivement les ressources dont le FGIS a besoin pour mettre en œuvre les projets ciblés ;
- Proposer une stratégie de déploiement des ressources mobilisés dans les véhicules sous gestion du FGIS en phase avec les pratiques et standards internationaux.

***Les livrables ci-dessous, devront être fournis en version papier en trois (03) exemplaires et sur support électronique, en français et anglais :***

- ✔ Une note méthodologique du déroulement de la mission d'accompagnement à fournir dès le démarrage. Cette note inclura la présentation détaillée des options qui seront poursuivies pour la mobilisation des ressources, une présentation des potentielles sources de fonds, ainsi qu'un chronogramme d'exécution.
- ✔ Une note de présentation de la stratégie finale de mobilisation de ressources, détaillant les options retenues pour la mobilisation des ressources, les sources de fonds identifiées, le montant attendu avec chacune des options retenues et par source de fonds, et enfin les dates prévisionnelles pour l'encaissement des fonds ;
- ✔ L'encaissement des ressources mobilisées ;
- ✔ Une note de présentation de la stratégie de déploiement des ressources mobilisées dans les véhicules du FGIS.

### Lieu de la mission

La mission s'effectuera au Gabon.

### Durée de la Mission

La mission durera deux mois (02) mois à compter de la date de la réunion de cadrage.

La Société prestataire devra proposer dans son offre un chronogramme optimal et détaillé de réalisation de la mission (activités par activité), lequel devra rester cohérent et aligné avec les objectifs fixés, et notamment les livrables ci-dessus cités.

### III. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU SOUMISSIONNAIRE ET DES INTERVENANTS

#### LA SOCIÉTÉ SOUMISSIONNAIRE

**La Société soumissionnaire devra disposer des qualifications suivantes :**

- ✔ Avoir un réseau de partenaires institutionnels, régionaux et internationaux et une expérience avérée d'au moins dix (10) années dans la mobilisation de ressources financières « Green et Social Bonds » sur les marchés financiers régionaux ;
- ✔ Avoir une excellente maîtrise des opérations de levée de fonds (allant de l'arrangement à la structuration) pour les états et les entreprises privées sur le marché des capitaux en Afrique ;
- ✔ Avoir la capacité à développer des approches qui initient une nouvelle dynamique aux marchés financiers régional et international à travers les définitions et l'adoption d'axes stratégiques d'une part, et les analyses liées à l'investissement d'autre part ;
- ✔ Promouvoir une expérience de démarche participative et de co-construction pour assurer une pleine appropriation et une mise en œuvre efficace des options et des stratégies ;
- ✔ Participer à l'émergence de secteurs stratégiques et dynamiques pour le rayonnement de l'économie gabonaise à l'échelle régionale et internationale ;
- ✔ Avoir une connaissance avérée et constamment actualisée de l'environnement, des problématiques, des enjeux et des perspectives de l'Afrique ;
- ✔ Disposer en son sein un personnel technique, pluridisciplinaire et expérimenté qui couvre tous les besoins techniques pour la réussite de l'opération.

Le soumissionnaire présentera ses principales références en précisant la nature des prestations similaires réalisées, les lieux, les zones géographiques, les délais et les dates de réalisation, ainsi que les résultats obtenus.

#### LE PROFIL DE L'ÉQUIPE MISSION

**La SGI retenue devra mettre, à la disposition du FGIS, une équipe composée :**

- ✔ D'un Directeur de Mission, expert senior spécialiste en levée de fonds sur les marchés de capitaux régionaux et éventuellement internationaux avec un niveau minimum Bac+5 en ingénierie financière et marché des capitaux. Cet expert doit avoir une expérience professionnelle d'au moins quinze (15) ans et doit faire autorité dans la mobilisation de ressources pour les institutions publiques et parapubliques. Le Directeur de Mission devra également avoir une bonne connaissance des procédures en matière de gestion financière, des systèmes organisationnels, des lois et règlements en vigueur relatifs aux Etablissements Publics à Caractères Industriel et Commercial (EPIC) et sociétés assimilées ;

✔ D'un chef de Mission, expert-comptable spécialiste en levée de fonds sur les marchés de capitaux et/ou internationaux ayant obtenu le diplôme d'expertise comptable (DEC). Cet expert doit avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans les opérations de marché pour de grands groupes bancaires, d'institutions financières ou de fonds d'investissement et d'introduction en bourse.

En dehors du Directeur et du Chef de Mission, un expert juridique est requis avec un niveau minimal de formation BAC+5 et cinq (05) années d'expériences professionnelles dans des missions similaires.

***Cette équipe doit également avoir :***

- ✔ Une bonne connaissance de l'environnement économique et financier du Gabon ;
- ✔ Un fort engagement dans une dynamique de progrès continu notamment sur la définition d'une vision pour les acteurs économiques ;
- ✔ Une approche à la fois alternative et exclusive de satisfaction des besoins financiers exprimés ;
- ✔ Des solutions de financement, d'investissement et de placement, aux institutionnels privés et publics dans la sous-région et/ou à l'international ;
- ✔ Une excellente capacité de synthèse et de rédaction ;
- ✔ Une bonne maîtrise de la collecte et de l'analyse de données qualitatives et quantitatives.

**PROFIL DES INTERVENANTS**

- ✔ Le soumissionnaire devra fournir les curriculum vitae individuels de ses intervenants, qui devront comporter : leurs formations et leurs qualifications, leurs domaines de compétence, leurs expériences professionnelles et leurs références dans le domaine ou d'autres activités pertinentes au regard des objectifs de la mission.
- ✔ Le FGIS se réserve le droit de procéder à la vérification nécessaire de ces informations.
- ✔ Les CV présentés devront être accompagnés, pour chaque mission réalisée, d'une fiche synthétique indiquant entre autres : l'objet, la durée, le rôle de l'intervenant dans la mission réalisée, ainsi que le volume levé dans chaque opération.
- ✔ Le soumissionnaire devra proposer une équipe pluridisciplinaire ayant les qualifications avérées en rapport avec les thèmes de la mission.

## IV. METHODOLOGIE

La SGI retenue proposera au FGIS la méthodologie la plus appropriée et un chronogramme précis qui doivent impérativement tenir compte de la date butoir du 31 décembre 2021.

***La Méthodologie de cet accompagnement doit être une combinaison de :***

- Revues bibliographiques disponibles (étude, rapport, cadre juridique, etc.) ;
- Discussions et entretiens avec l'équipe de projet et les parties prenantes ;
- Identification d'investisseurs potentiels ;
- Présentations et démarches en direction des potentielles sources de fonds ;
- Structuration et négociation des financements.

La proposition doit suggérer une structure de syndication pour la transaction, y compris le coût associé à la structure proposée, pour obtenir le résultat optimal en termes de délai et de réussite d'exécution.

La proposition doit indiquer le point de vue de la société sur la stratégie de marketing/roadshow pour toutes les propositions, y compris les zones géographiques et les principaux investisseurs à cibler. La SGI doit fournir ses capacités à interagir avec les investisseurs identifiés.

La SGI recevra de la part du FGIS tous les documents nécessaires à la mise en œuvre du projet : document projet, rapports d'études disponibles, tout autre document ou données pertinentes pour la réussite de l'opération.

La version définitive de la méthodologie sera soumise par la SGI et bénéficiera de la validation par le FGIS avant le démarrage de la consultation. Il en sera de même pour tout document confectionné par la société à l'attention des parties tierces.

**N.B :** Tous les rapports seront remis au FGIS à raison de trois (03) exemplaires en version papier et un autre en version électronique sur clé USB.



## V. PREPARATION ET PRESENTATION DES CONDITIONS DE LA SOUMISSION

### PRÉPARATION DE LA SOUMISSION

Pour la préparation de leur soumission et pour toutes informations complémentaires, les soumissionnaires peuvent s'adresser au FGIS via les coordonnées ci-après :

#### Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques

Adresse : Boulevard du Bord de Mer

Boîte Postale : 3873 Libreville (Gabon)

Tél. : (+ 241) 11 74 22 46 / (+ 241) 76 25 17 84

E-mail : ceoffice@fgis-gabon.com

Une réponse écrite ou électronique sera communiquée aux soumissionnaires pour les demandes d'informations complémentaires jugées pertinentes par le FGIS.

Le soumissionnaire fournira dans trois enveloppes séparées une offre technique, une offre financière, et les documents administratifs demandés :

- **L'offre technique** comprendra une présentation détaillée des expériences acquises en lien avec la mobilisation de ressources et/ou l'accompagnement de véhicules d'investissement, une présentation détaillée de l'équipe chargée de la mission et leurs qualifications, une note de compréhension des termes de référence, la méthodologie de l'accompagnement et le chronogramme proposé. Elle devra être sur support papier en **deux (02) exemplaires** et sur une clé de stockage (USB) de données au format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre technique ».
- **L'offre financière** donnera le coût total de la prestation libellé en francs CFA en HT et TTC, ainsi que les modalités de paiement proposées. Elle devra être sur support papier en **deux (02) exemplaires** et sur une clé de stockage (USB) de données en format PDF. L'enveloppe portera la mention « Offre financière ».
- **Les documents administratifs** ci-dessous mentionnés devront être sur papier en **deux (02) exemplaires**. L'enveloppe portera la mention « Documents administratifs ».

Les soumissionnaires devront justifier de leur **existence**, de leur **régularité du point de vue fiscal et social**, et mettre à la disposition du FGIS :

*Les justificatifs d'existence notamment :*

- ✔ Une copie de l'immatriculation au registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) ;
- ✔ Une copie de la déclaration fiscale d'existence ;
- ✔ Une attestation de non-faillite ;
- ✔ Tout autre document portant sur l'existence de l'entité ;
- ✔ Une lettre de confirmation de la banque qui atteste que le soumissionnaire a un compte régulier ;
- ✔ Les derniers diplômes du Directeur de mission et du Chef de Mission.

*Les trois enveloppes seront insérées dans une grande enveloppe portant les mentions suivantes :*

**[Offre pour « RECRUTEMENT D'UNE SOCIETE DE GESTION ET D'INTERMEDIATION POUR L'APPUI A LA MOBILISATION DE RESSOURCES - GREEN ET SOCIAL BONDS » - A n'ouvrir qu'en séance d'Ouverture de plis]**

Cette grande enveloppe ne devra comporter aucun marquage extérieur permettant de reconnaître le soumissionnaire.

## LES CONDITIONS DE LA SOUMISSION

### Validité des offres

Le soumissionnaire reste engagé par son offre pendant une durée de **Trois (03) mois** à compter de la date de soumission.

### Délai et lieu de dépôt des offres

Les offres devront être déposées ou envoyées au FGIS, à :

**Monsieur l'Administrateur Directeur Général  
Du Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS)**

Adresse : Boulevard du Bord de Mer

Boîte Postale : 3873 Libreville (Gabon)

Tél. : (+ 241) 11 74 22 46/ (+ 241) 76 25 17 84

E-mail : ceoffice@fgis-gabon.com

Site internet : [www.fgis-gabon.com](http://www.fgis-gabon.com)

La date limite de dépôt des offres est fixée au **16 novembre 2021 à 16 Heures au plus tard de Libreville.** Toute offre parvenue après la date limite indiquée sera considérée comme irrecevable.

Tout soumissionnaire souhaitant obtenir des informations complémentaires sur les termes de référence peut en faire la demande par écrit à l'adresse indiquée à l'alinéa 1er ci-dessus.

Une réponse écrite sera communiquée au soumissionnaire pour les demandes d'informations complémentaires jugées pertinentes par le FGIS.

## VI. MODALITES DE SELECTION

### SUIVI ET COORDINATION

La mission sera supervisée par un Comité de pilotage défini lors du lancement. Avant le démarrage de la mission, une réunion de cadrage, objet d'un procès-verbal, sera tenue avec le Comité de pilotage afin de préciser et de valider les modalités de la prestation de la SGI.

### SÉLECTION

La SGI sera choisie par une commission qui statuera suivant les règles ci-dessous. La grille de notation qui sera appliquée pour évaluer les offres techniques et financières est la suivante :

#### Grille de notation des offres

<b>1. Offre technique</b>	<b>75</b>
Compréhension des termes de référence	5
Méthodologie et Chronogramme	10
Expérience du soumissionnaire dans le domaine	20
Compétences, Profils des principaux intervenants	20
Références	20
<b>2. Offre financière</b>	<b>25</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

**NB** : Ne sont prises en compte que les expériences portant sur des missions similaires. L'examen des offres financières est conditionné par l'obtention d'une note minimale de 50/75 relativement à l'offre technique.

Pour l'évaluation financière, l'offre financière qualifiée ayant le coût forfaitaire le moins élevé aura la note de vingt-cinq (25) points.

Les autres offres ne recevront «  $N_i$  points », calculés suivant la formule ci-après :

$N_i = 25 \times (S_o/S_i)$  dans laquelle :

- $N_i$  = le nombre de points à attribuer à l'offre évaluée ;
- $S_o$  = le montant de l'offre financière la plus basse ;
- $S_i$  = le montant de l'offre financière évaluée.

Le soumissionnaire qui sera retenu sera celui qui aura obtenu la note totale la plus élevée.

**Le FGIS se réserve le droit d'ajourner la mission si les circonstances l'exigent, sans être tenu de faire connaître les motifs de sa décision.**

## VII. CONFIDENTIALITE

Les soumissionnaires sont tenus de respecter la confidentialité de l'ensemble des informations communiquées.

A ce titre, ils s'engagent à :

- ✔ **Garder confidentiel** tous documents ou informations, de quelque nature qu'ils soient, qui leur ont été communiqués par le FGIS ou dont ils ont eu connaissance, quels qu'en soient la forme, le support et le contenu, dans le cadre de la réalisation des prestations ;
- ✔ **Utiliser ces documents et informations aux seules fins d'exécution des prestations**, à l'exclusion de toute autre utilisation, même partielle. En conséquence, même après la fin de la prestation, ils ne peuvent les communiquer à des tiers ou les exploiter dans leurs relations avec ceux-ci, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite du FGIS ;
- ✔ **Restituer** sans délai ou sur simple demande du FGIS, tout document jugé confidentiel.